

Factsheet

Certificat Outperformance

Description et fonctionnement du produit

Les Certificats Outperformance permettent aux investisseuses et investisseurs de participer à l'évolution d'un sous-jacent – y compris de manière surproportionnelle en cas d'évolution positive du cours. Si le cours du sous-jacent à l'échéance est inférieur au niveau initial, le certificat reflète à l'identique l'évolution du cours. Toutefois, si le sous-jacent est coté au-dessus de son niveau initial, les investisseurs disposant du Certificat Outperformance enregistrent des gains surproportionnels à l'évolution du cours. Le montant exact de la surperformance est déterminé par le taux de participation.

Caractéristiques	Certificat Outperformance	Certificat Outperformance avec cap
Participation surproportionnelle à la hausse	illimitée	jusqu'au cap
Rendement maximal	illimité	limité au cap x Taux de participation
Incidence du cap	–	Plus le cap est faible, plus le taux de participation est élevé
Evolution négative du cours	1:1	1:1

Avantages

- Participation surproportionnelle illimitée à l'évolution du cours du sous-jacent (Certificat Outperformance sans cap)
- Participation surproportionnelle à l'évolution du cours du sous-jacent jusqu'au cap (Certificat Outperformance avec cap)

Risques

- Risque lié à l'émetteur
- Même potentiel de perte qu'un placement direct dans le sous-jacent (dividendes non pris en compte)
- On renonce aux dividendes



Caractéristiques

- Participation surproportionnelle (surperformance) à l'évolution positive du cours au-delà du prix d'exercice
- Reflète à l'identique l'évolution du sous-jacent en dessous du prix d'exercice
- Le risque correspond à celui d'un placement direct dans le sous-jacent
- Renonciation aux dividendes
- Le taux de participation s'applique à la date d'échéance

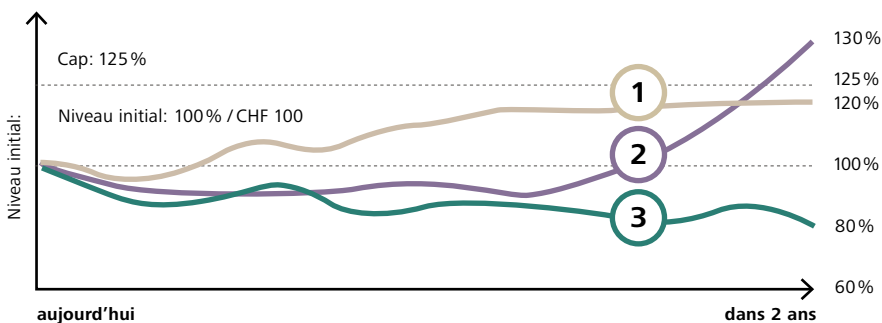


Anticipations de marché

- Sous-jacent en hausse
- Volatilité en hausse

Scénarios de remboursement à l'échéance

(sans prise en compte des dividendes)



1

A l'échéance, le sous-jacent clôture à +20 % (en dessous du cap de 125 %).

Remboursement:

Le remboursement est effectué à 60 % (+60 %). L'investissement dans l'action en direct aurait généré un rendement de +20 %.

2

A l'échéance, le sous-jacent clôture à +30 % (au-dessus du cap de 125 %).

Remboursement:

Le remboursement est effectué à 175 % (+75 % = montant de remboursement maximal). L'investissement dans l'action en direct aurait entraîné un rendement de +30 %.

3

A l'échéance, le sous-jacent clôture à -20 %.

Remboursement:

Le remboursement est effectué à 80 % (-20 %). L'investissement dans l'action en direct aurait conduit au même résultat.

Situation initiale

L'investisseuse ou l'investisseur investit CHF 100'000 dans un certificat Outperformance avec une durée de deux ans, un taux de participation de 300 % et un cap à 125 %. Le sous-jacent est l'«action A» et son cours initial est fixé à CHF 100.

Calcul du remboursement

Investissement	CHF 100'000
Sous-jacent à l'échéance	+20 %

Valeur finale du Certificat Outperformance

$$> 100 \% + 20 \% \times 300 \% = 160 \%$$

$$= \text{CHF } 100'000 \times 160 \% = \text{CHF } 160'000$$

Tableaux de remboursement à l'échéance

Exemples de produit	Certificat Outperformance avec cap	Certificat sans cap
Participation upside	300 %	300 %
Participation downside	100 %	100 %
Cap	125 %	sans cap
Sous-jacent	Action A	Action A
Remboursement max.	175 %	illimité

Valeur finale du sous-jacent	Valeur finale du Certificat Outperformance	Valeur finale du Certificat Outperformance sans cap
200 %	175 %	400 %
190 %	175 %	370 %
180 %	175 %	340 %
170 %	175 %	310 %
160 %	175 %	280 %
150 %	175 %	250 %
140 %	175 %	220 %
130 %	175 %	190 %
120 %	160 %	160 %
110 %	130 %	130 %
100 %	100 %	100 %
90 %	90 %	90 %
80 %	80 %	80 %
70 %	70 %	70 %
60 %	60 %	60 %
50 %	50 %	50 %
40 %	40 %	40 %
30 %	30 %	30 %
20 %	20 %	20 %
10 %	10 %	10 %
0 %	0 %	0 %

Les produits structurés Raiffeisen sont gages de:



T +41 44 226 72 20
structuredproducts@raiffeisen.ch
structuredproducts.raiffeisen.ch

Ce document ne constitue pas une offre. Les contenus publiés dans le présent mémento ont un caractère purement informatif. Par conséquent, ils ne constituent ni une offre au sens juridique du terme, ni une invitation quelconque ou une recommandation particulière. De ce fait, les informations ici publiées ne sauraient, en aucun cas, remplacer un conseil à la clientèle professionnel. Ce mémento a été élaboré par Raiffeisen Suisse société coopérative et ne constitue pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent pas à ce mémento.